

Bekkat Berkani au Jeune Indépendant:

LA VACCINATION DES ENFANTS EST NÉCESSAIRE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7074 — MERCREDI 25 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Confinement

RÉAMÉNAGEMENT DES HORAIRES ET RÉOUVERTURE DES PLAGES

Page 2

SUITE À DES SÉRIES D'ACTES HOSTILES

L'ALGÉRIE RÉPUDIE LE MAROC



Suite aux multiples et incessants complots et conspirations ourdis par le Maroc pour déstabiliser la souveraineté de l'Algérie et saboter son processus de développement, Alger a décidé hier de rompre ses relations diplomatiques avec Rabat.
Page 3

LES BOULANGERS ÉVOQUENT LE PRIX DE LA FARINE

Manque du pain ordinaire à Alger

Page 4

VACCINATION ANTI-COVID

Top départ aujourd'hui dans les pharmacies

Page 2

HASSIBA BOULMERKA :

«C'est triste de conduire une délégation et revenir sans médailles»

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

BEKKAT BERKANI AU JEUNE INDÉPENDANT:

La vaccination des enfants est nécessaire

Le doyen des médecins algériens, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, a appelé à ce que les enfants ne soient pas exclus de la vaccination contre le coronavirus Il a déclaré que leur vaccination est nécessaire car ils sont vulnérables à l'infection par le virus, donnant pour exemple les pays développés qui ont vacciné les enfants de plus de 12 ans et ceux qui ont rendu la vaccination obligatoire pour entrer à l'école.



Dans cet entretien téléphonique accordé au Jeune Indépendant, le Dr Berkani a ajouté que la vaccination sera obligatoire, en particulier dans les universités. Cet acte est, bien sûr, lié à la disponibilité du vaccin tandis que les personnes à risque sont obligées de se faire vacciner. Aussi, le Dr Berkani a appelé à l'intensification des campagnes médiatiques et à l'implication de la société civile, des athlètes, des célébrités et des hommes de culture pour inviter les citoyens à aller vers les sites pour se faire vacciner. En effet, les cas d'infection par le coronavirus ont connu, ces derniers jours, une courbe descendante en Algérie mais l'on craint toujours une 4e vague. Selon lui, pour l'éviter, il faut d'abord appliquer les mesures préventives prévues par la loi, notamment le port du masque, la distanciation physique, en plus d'adhérer à toutes les recommandations et obligations gouvernementales et de respecter toutes les procédures, surtout le respect de la fermeture des plages et des espaces publics. D'autre part, la cadence de l'opération de vaccination doit être accélérée. Il faut intensifier la communication avec les citoyens et leur faire comprendre que la seule solution pour sortir de cette crise sanitaire est le vaccin, d'autant que le processus de vaccination a enregistré beaucoup de retard en Algérie, et ce pour diverses raisons. Il faut surtout tirer les leçons de la 3e vague de coronavirus avec la propagation du variant Delta. Le Dr a insisté sur les capacités nécessaires, selon un schéma bien étudié, afin que l'épidémie ne nous surprenne pas une nouvelle fois. Selon lui, on doit préparer des lieux avec une dotation d'oxygène nécessaire pour que l'expérience précédente ne se répète pas, et pour cela, on doit mettre en pratique toutes les leçons et éviter les réactions aléatoires. Concernant la rentrée sociale au vu de la situation épidémiologique qui reste préoccupante, le Dr Berkani a expliqué que cette dernière reste un point d'interrogation lié à la situation épidémiologique, notamment la rentrée scolaire. Si la situation épidémiologique continue d'enregistrer une tendance baissière quotidiennement et que le rythme de vaccination se renforce, un retour à une vie normale est possible, en respectant bien sûr les mesures préventives stipulées. S'agissant de la vaccination des enfants dès la rentrée scolaire, le Dr Berkani a affirmé au Jeune Indépendant soutenir l'idée, d'autant plus qu'il y a des pays très développés qui ont vacciné les enfants de plus de 12 ans et que certains pays européens ont stipulé que les enfants devaient être vaccinés pour entrer à l'école. C'est pourquoi le ministère de la Santé devrait penser à vacciner les enfants, surtout qu'il est clair aujourd'hui que les enfants ne sont pas seulement des transmetteurs du virus mais qu'ils le contractent et en subissent tous les effets, a-t-il ajouté. Selon le Dr Berkani, cet état de fait ne doit pas être négligé mais être, au contraire, sérieusement considéré. **T. Bouhamidi**

VACCINATION ANTI-COVID

Top départ aujourd'hui dans les pharmacies

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, les citoyens peuvent se faire vacciner en pharmacie. La cadence devrait augmenter avec la contribution des pharmaciens dans l'opération de vaccination anti-Covid. C'est la conviction du Dr Chafik Rahem, président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SPNAPO), selon lequel 150 000 personnes peuvent être vaccinés par mois en officine. Les détails de la vaccination en pharmacie sont désormais connus.

La cadence de la vaccination anti-Covid doit être accélérée, notamment avant la rentrée sociale, et ce afin d'éviter une recrudescence des contaminations. Pour atteindre cet objectif, les autorités sanitaires ont décidé d'élargir les espaces dédiés à l'opération de vaccination. A leur demande, les pharmaciens sont aujourd'hui impliqués dans cette campagne, lancée depuis le 31 janvier passé. Ils comptent jouer un grand rôle en augmentant la cadence de la vaccination, laquelle n'a touché que quelque 6 millions de personnes, soit 10% de la population. Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne 3, le Dr Chafik Rahem a expliqué, dans le détail, le déroulement de la vaccination en officine et a affirmé que l'objectif est de «diminuer la mortalité et atteindre l'immunité collective qui équivaut à 50 ou 60% en Algérie». Selon lui, la contribution des pharmaciens dans l'opération de vaccination anti-Covid sera d'un grand apport. «Si l'on arrive à impliquer 40 à 50% des 11 000 officines activant sur le territoire national, avec une moyenne de 5 vaccinés/jour, on vaccinera 150 000 personnes par mois», a affirmé le président du SNAPO, pour qui l'Algérie rejoint, à travers l'implication des pharmaciens, les 40 pays qui autorisent déjà la vaccination en officine. Mais comment va se dérouler la vaccination en pharmacie ? Le président du SNAPO a affirmé que le pharmacien ou le pharmacien assistant sont les seuls habilités à vacciner les citoyens. Ces derniers doivent être préalablement formés et disposer d'une attestation de formation spécialisée. Les autres employés sont exclus de cette opération, a-t-il précisé, soulignant le fait que le pharmacien est partie prenante de l'acte médical. La vaccination se fera, a expliqué l'intervenant, dans le strict respect du guide, établi suite à un long travail de concertation qui a été fait en collaboration entre les intervenants dans l'acte de vaccination, à l'instar de la SNAPO, la Fédération des pharmaciens algériens et le département de la Santé. La vaccination en officine se fera sur rendez-vous. Dix rendez-vous seront donnés le soir pour le lendemain, selon les précisons du Dr Rahem, signalant la possibilité d'aller jusqu'à la vaccination de 30 personnes par jour, selon les capacités de la pharmacie, avec le respect d'une durée de 30 minutes entres deux personnes. Un petit chapiteau peut être également installé à l'extérieur de la pharmacie, selon le premier responsable du SNAPO. L'approvisionnement des pharmacies en doses de vaccin se fera chaque semaine et sera assuré par les Etablissement publics de santé de proximité (EPSP), a souligné l'intervenant, selon lequel les conditions de stockage on été étudiées. «Toutes les dispositions sont minutieusement prises pour l'approvisionnement valide en vaccins», a-t-il indiqué. La Protection civile va aussi jouer un rôle, d'autant qu'elle a été instruite d'intervenir en cas de problème signalé.

L'invité de la rédaction de la Chaîne 3 a, par ailleurs, affirmé que l'activité principale des pharmacies, qui consiste en la mise à disposition du médicament, ne sera pas impactée par leur implication dans le processus de vaccination. **Lilia Aït Akli**

Réaménagement des horaires de confinement et réouverture des plages

LE PREMIER ministre, ministres des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a décidé de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile (de 22h00 à 6h00) dans les wilayas concernées et la levée de la mesure de fermeture des espaces récréatifs et des plages à compter de ce mercredi, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique mardi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé les mesures suivantes :

- Le réaménagement des horaires de confinement partiel à domicile de vingt deux (22) heures jusqu'au lendemain à six (6) heures du matin, applicables dans les wilayas concernées.

- La levée de la mesure de fermeture des espaces récréatifs de loisirs et de détente, des lieux de plaisance et les plages, avec le maintien des strictes mesures de prévention. - Ces mesures prennent effet à compter du mercredi 25 août 2021.

Le gouvernement rappelle le risque important de circulation du virus, lié au variant Delta, et invite à ce titre les citoyens à poursuivre, de manière rigoureuse, le respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales". **M. D.**

SUITE À DES SÉRIES D'ACTES HOSTILES

L'Algérie répudie le Maroc

Suite aux multiples et incessants complots et conspirations ourdis par le Maroc pour déstabiliser la souveraineté de l'Algérie et saboter son processus de développement, Alger a décidé hier de rompre ses relations diplomatiques avec Rabat.

Au cours d'une conférence de presse au centre internationale des conférences (CIC) à Alger, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a annoncé que « l'Algérie a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc avec effet immédiat», rappelant qu'il est historiquement et objectivement établi que le Royaume du Maroc n'a jamais cessé de mener des actions hostiles, inamicales et malveillantes à l'encontre de notre pays et ce, depuis l'indépendance de l'Algérie.

Alors que l'Algérie s'interdit par principe de s'ingérer dans les affaires intérieures du Royaume du Maroc, M. Lamamra a déploré la guerre médiatique « de bas niveau et de grande envergure « menée par les appareils sécuritaires du Makhzen contre l'Algérie, n'hésitant pas à forger des scénarios fantaisistes, à inventer des rumeurs et à propager des propos diffamatoires.

Pour sa part, l'affaire, non moins grave, du scandale Pegasus a révélé au grand jour l'espionnage massif et systématique auquel ont été soumis des responsables et des citoyens algériens ciblés par les services de renseignement marocains.

Cette décision intervient quelques jours après le Haut Conseil de Sécurité, présidé par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné que les actes hostiles incessants perpétrés par le Maroc contre l'Algérie ont nécessité la



révision des relations entre les deux pays et l'intensification des contrôles sécuritaires aux frontières Ouest.

Parmi ces actes hostiles, la collaboration active et documentée du Maroc avec les deux groupes terroristes Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) et Rachad, tous deux impliqués dans les grands incendies qui ont ravagé de nombreuses wilayas du pays.

Les deux organisations terroristes sont aussi derrière l'assassinat et la torture, le 11 août courant à Laabaa Nath Irathen dans la wilaya de Tizi Ouzou, de Djamel Bensmaïl, venu participer à l'extinction des incendies.

M. Lamamra a également condamné les déclarations d'un plénipotentiaire du Royaume qui s'est illustré par une dérive particulièrement dangereuse et irresponsable en invoquant un prétendu droit à l'autodétermination de la Kabylie.

Malgré cette grave provocation, l'Algérie a fait preuve de retenue en demandant publiquement une clarification de la part d'une autorité marocaine compétente. Or le silence assourdissant de la partie marocaine persiste depuis la mi-juillet dernier, traduisant clairement la marque d'une caution politique de la plus haute autorité marocaine. Toutes ces dérives prouvent que le Royaume chérifien a renié, en totalité ou en partie, de manière grave et répétée, les quatre engagements fondamentaux qui constituent la base essentielle et le socle normatif sur lesquels s'appuie la normalisation des relations entre les deux pays établis en 1988.

Par ailleurs, Rabat ne dissimule plus ses ambitions de s'imposer en tant que leader régional, réitérant sa volonté de renforcer des relations avec l'entité sioniste.

Pour le chef de la diplomatie algérienne, le Maroc a fait de son territoire national une franchise diplomatique et une tête de pont pour planifier, organiser et soutenir une série d'actions hostiles et caractérisées contre l'Algérie. Les dernières en date concernent les accusations insensées et les menaces à peine voilées proférées par le Ministre israélien des Affaires étrangères en visite officielle au Maroc et en présence de son homologue marocain qui a manifestement été l'instigateur de tels propos injustifiables.

Lamamra n'a pas manqué d'évoquer le reniement du Maroc de son engagement relatif à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, alors qu'il a été solennellement pris par le Roi Hassan II et consigné dans les documents officiels de l'OUA et des Nations Unies, affirmant que les dirigeants actuels du Royaume nourrissent l'illusion de pouvoir imposer leur diktat à la communauté internationale concernant une prétendue prééminence et exclusivité de leur thèse de l'autonomie.

Après avoir fait échouer, systématiquement et en faisant usage d'une singulière mauvaise foi, tous les efforts internationaux menés sous l'égide des Nations Unies, Rabat a détruit toute confiance en sa parole et en sa signature alors qu'il fait semblant de soutenir les Nations Unies dont la responsabilité est pleinement et irréversiblement engagée dans la recherche d'une solution mutuellement acceptable pour les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

S'agissant de l'accélération de la construction maghrébine, et après la création de l'Union du Maghreb Arabe en tant qu'organisation régionale mise sur pied dans le prolongement de la normalisation des relations algéro-marocaines, le ministre des Affaire étrangères a rappelé que le Maroc se présente comme le pays membre de l'Union qui a ratifié le moins d'accords avec exclusion des accords structurants.

Plus révélateur encore, le Maroc a décidé unilatéralement, le 20 décembre 1995, le gel des activités des institutions de l'UMA vouant cette dernière à une mort lente.

M. Lamamra a notamment pointé du doigt l'attitude marocaine, qui condamne les peuples de la région à la mésentente et à la confrontation, soulignant que l'Algérie refuse de continuer à entretenir une fausse normalité ayant pour effet de maintenir l'ensemble maghrébin dans une situation de grave précarité, en porte-à-faux par rapport au droit international.

Mohamed Mecelti

De la patience à la riposte

IL Y A MOINS de trois ans, un incident grave mais très significatif a eu lieu à Oran. Le consul marocain avait déclaré à ses concitoyens vivant en Algérie que ce pays voisin est «un Etat ennemi». Un mot scandaleux qui avait défrayé la chronique, obligeant le Makhzen à accepter le renvoi de ce consul indélicat et volubile, juste pour étouffer l'affaire. Or, l'incident était symptomatique de la vision que le palais royal marocain avait de ses relations avec son voisin de l'est.

D'ailleurs à l'époque, beaucoup d'observateurs avaient clairement exprimé qu'à travers de ce comportement inamical, il était clair que les grands fonctionnaires marocains, ses diplomates et autres agents, sont formés, encadrés et totalement convaincus de la position affichée à Oran: L'Algérie était considérée non pas un pays voisin ou frère, mais un pays ennemi.

Le système politique monarchiste du Makhzen était bâti depuis des lustres sur cette approche belligérante, sur une idéologie de l'adversité, de l'agressivité et de recours permanent à la duplicité, aux connivences malveillantes, aux mensonges et à l'hypocrisie. Par la grâce des conseils de ses plusieurs «think-think», financés par des mouvances proches de l'entité sioniste, le Makhzen a accepté cette doctrine diabolique, refusant toute possibilité ou recours à la mise en place d'un partenariat régional ou bilatéral, dans un monde en pleine mutation et à la recherche de la paix et de la stabilité.

L'incident d'Oran préfigurait, pour nos observateurs, d'une future tension qui ne pourrait déboucher que sur une inévitable rupture. C'est exactement depuis cette date fatidique, que le Makhzen a lancé sa guerre permanente et insidieuse contre l'Algérie, son territoire, son histoire, ses cultures, sa population, son économie.

Cette guerre façonnée par les laboratoires israéliens va prendre des proportions incroyables, notamment dans l'univers cybernétique et électroniques.

Des milliers de sites anti-algériens sont crées en Europe et en Amérique du Nord, des milliers d'autres blogs sont financés et orientés, des milliers de mouches électroniques propagandistes sont mobilisées pour combattre le discours officiel algérien, pour créer des abcès de fixation et des conflits virtuels au sein de la société algérienne. Le complot est immense, alors que le pays vivait une conjoncture des plus délicates, marquées par une lente transition entre un régime déchu de Bouteflika après un hirak populaire qui dura plus d'une année, et une effervescence politique et électorale.

Après tant d'actes hostiles et de graves provocations de la part du Maroc, la patience algérienne aura été plus que exemplaire.

Elle a été légendaire pour ne pas rompre ce fil de Mouyaouia, en dépit des appels citoyens à des ripostes circonstanciées et à une défense de notre souveraineté et de notre sécurité. Aujourd'hui, c'est chose faite.

En décidant d'aller vers la rupture avec ce régime belliqueux, agressif, subversif et complètement paranoïaque, Alger a fait le meilleur choix. Impossible de maintenir un semblant de rapport alors que des actes incessants et documentés d'hostilité sont menées par le Maroc contre l'Algérie depuis l'indépendance, soit depuis plus de soixante ans et qui se sont accumulées ces derniers mois, notamment après la normalisation avec l'entité sioniste et ses accords de coopération militaire et d'espionnage.

Pour le ministre des affaires étrangères Ramtane Lamamra, qui a lu un communiqué au nom du président de la république Abdelmadjid Tebboune, " le Maroc a fait de son territoire une rampe de lancement d'une campagne de dénigrement et accusations et des mensonges contre l'Algérie qui se sont traduits par les propos sans précédents tenus par le ministre israélien des affaires étrangères à partir de Rabat contre l'Algérie".

Pour rappel, la tension entre Alger et Rabat est montée crescendo depuis l'action jugée plus qu'hostile menée par le représentant du Maroc à l'ONU Omar Hilal, qui a diffusé récemment un discours au groupe des non alignés dans lequel il appelé à l'indépendance de la Kabylie, ce qui a été perçu comme un soutien direct au mouvement de l'autonomie de la Kabylie (MAK) classée comme organisation terroriste par l'Algérie. Cette tension a pris de l'ampleur après les fracassantes révélations de médias occidentaux sur l'utilisation massive du logiciel d'espionnage israélien Pegasus, pour espionner en Algérie des milliers de personnalités politiques, militaires, hommes d'affaires et d'activistes algériens.

En dépit des demandes officielles d'explication de la part des autorités algériennes, le Makhzen s'est muré dans le déni et le silence.

Mohamed Kouini



ANADE

208 dossiers supplémentaires validés en faveur des micro-entreprises en difficulté

L'AGENCE nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a validé, mardi, 208 dossiers de remboursement des dettes des entreprises en difficulté, dans le cadre du soutien et du développement de l'entrepreneuriat et de la prise en charge des micro-entreprises en difficulté, à travers le remboursement de leurs dettes par le Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits des jeunes prometteurs. «Dans le cadre du soutien et du développement de l'entrepreneuriat et de la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, le siège de l'Agence a abrité la 18e séance de travail consacrée à l'examen de 529 dossiers d'entreprises en difficulté (sur un total de 9099 entreprises) présentés par les représentants des banques de la wilaya de Tipasa, débouchant sur la validation de 208 dossiers pour le remboursement de plus de 26 milliards de centimes», ajoute le communiqué. 320 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant toujours en activité, pour un second examen et l'accès à un accompagnement de l'ANADE, à travers le rééchelonnement de leurs dettes et l'octroi de plans de charge pour la relance de leurs activités à la faveur des conventions signées, a-t-on précisé. Un seul dossier a été renvoyé aux banques, car ne remplissant pas les critères, selon la même source.
Une séance hebdomadaire consacrée à l'examen de pas moins de 500 dossiers est programmée par l'ANADE qui regroupe des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits des jeunes prometteurs. **M. B.**

SOLIDARITÉ AU PROFIT DES MALADES DU COVID-19

Ooredoo fait un don de 22 448 340 DA

PLEINEMENT engagée dans le soutien à la société Algérienne, Ooredoo a lancé une action de solidarité au profit des malades atteints du covid-19 ainsi que des victimes des feux de forêts.
En effet, pour chaque rechargement effectué par ses clients entre le 10 et le 16 août 2021, Ooredoo s'est engagée à reverser 10 DA au profit d'associations pour aider les malades atteints de covid-19 et les familles sinistrées et a ainsi pu collecter le montant de 22 448 340 DA.
Cette somme qui sera répartie entre les Scouts Musulmans Algériens et l'association nationale d'aide aux malades WinNelka servira notamment à l'acquisition de matériel médical pour les personnes atteintes de covid-19 ainsi que de produits de première nécessité.
A travers cette initiative citoyenne et solidaire, Ooredoo renouvelle son engagement et sa volonté à apporter son soutien à tous les Algériens et Algériennes en ces moments difficiles.

LES BOULANGERS ÉVOQUENT LE PRIX DE LA FARINE

Manque du pain ordinaire à Alger

La baguette de pain ordinaire se fait rare, ces derniers jours, dans plusieurs grandes villes du pays. A Alger, cette pénurie est ressentie par les citoyens malgré le nombre de boulangerie existantes.



Se procurer du pain ordinaire à Alger relève du domaine de l'impossible. La majorité des boulangers ne produisent que du pain amélioré, qui n'est pas mauvais à la consommation sauf qu'il coûte le double du prix du pain ordinaire. Il est en effet proposé à 15 DA la baguette ou plus. Le pain ordinaire est totalement absent des étalages.
Le citoyen ignore les raisons de cette pénurie et continuent de sillonner les rues de la capitale à la recherche de ce produit de première nécessité. La pénurie n'est pas due à l'indisponibilité de la farine panifiable mais à son prix, que les propriétaires de boulangerie qualifient de «très cher».
Certains boulangers du chef-lieu de wilaya expliquent cette pénurie par le prix de la farine qu'ils jugent exorbitant. Selon eux, la production du pain ordinaire leur coûte très cher «parce que le prix de la farine, qui ne doit pas coûter plus de 2 000 DA le quintal, a considérablement augmenté ces derniers jours, atteignant les 3 000 DA».
Expliquant cet état de fait, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), le Dr Mustapha Zebdi, pointe du doigt les grossistes de blé tendre et les accuse d'être à l'origine de cette pénurie puisque le blé est la matière première de fabrication de la farine panifiable destinée aux boulangers. Le président de l'APOCE affirme que certains minotiers exigent des boulangers de payer plus pour leur vendre de la farine.
«Le tarif officiel du quintal de farine, fixé par l'Etat, est de 2 000 DA le quintal mais ils poussent les boulangers à le payer jusqu'à 2 800 DA», explique-t-il.
M. Zebdi évoque également une deuxième raison. Selon lui, certains boulangers ont abandonné la vente du pain ordinaire bien avant de s'adonner à la production du pain à base de semoule. Le produit n'est pas mauvais pour la consommation mais ils coûte le double du prix du pain ordinaire.
«Beaucoup de boulangeries ne vendent plus le pain à 10 DA. Elles préfèrent mettre en avant le pain amélioré afin de le vendre à 15, voire 20 DA le baguette», ajoute M. Zebdi, appelant les autorités à réagir face à «ces pratiques qui portent atteinte à l'intérêt du consommateur». De ce fait, il est impératif que le ministre du Commerce agisse principalement dans l'intérêt du consommateur afin de sauvegarder le pouvoir d'achat des Algériens. Il convient de rappeler que la farine panifiable est subventionnée par l'Etat afin de permettre aux boulangers de vendre le pain ordinaire à 8,5 DA la baguette.

Lynda Louifi

AGRICULTURE

Plus de 89 000 hectares ravagés par les feux de forêt

LES FEUX de forêt ont ravagé plus 89.000 hectares à travers 35 wilayas du pays où un total de 1.186 foyers d'incendie a été enregistré, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani.
S'exprimant lors d'une réunion tenue au siège de son département ministériel avec les cadres du ministère, de la direction générale des forêts (DGF) et les conservateurs des wilayas touchées par les incendies ainsi que des représentants de la société civile et des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Hemdani a affirmé que «la majorité de ces feux ont été enregistrés à Tizi-Ouzou (la plus touchée) mais également dans d'autres wilayas à l'instar de Béjaïa, Khenchela, Skikda et Guelma.
Le ministre a évoqué les dégâts occasionnés par ces feux qui ont impacté le domaine agropastoral, détruisant le couvert végétal et les richesses animales, des pertes qui doivent être indemnisées sur la base des résultats des opérations de recensement dont le taux a atteint plus de 75 %, a-t-il détaillé.
A ce propos, le ministre a mis l'accent sur le travail en cours pour évaluer ces pertes par la commission nationale installée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, rappelant que son département ministériel en qualité de membre de cette commission s'emploie à suivre et à évaluer les données relatives à ces pertes, et ce, en vue de trouver une approche sérieuse et pratique pour les indemnisations.
Outre l'indemnisation des personnes activant dans le domaine agropastoral, M. Hemdani a insisté sur la priorité urgente de réhabiliter les espaces forestiers endommagés, à travers le nettoiement de ces espaces dans les plus brefs délais avant la saison des pluies, faisant état de 20 millions d'arbrisseaux qui seront plantés dans ces forêts dont 11 millions d'arbres fruitiers.
Dans le même contexte, le ministre a souligné la nécessité d'engager l'opération de reboisement, en coordination avec la Direction Générale des Forêts (DGF) et des spécialistes du domaine pour encadrer cette opération sur des bases scientifiques et techniques, en définissant les espaces et espèces appropriés pour chaque région, d'autant que la reboisement, après des incendies de forêt, nécessite la maitrise de certaines techniques».
Pour ce faire, M. Hemdani a annoncé l'installation de la commission nationale de coordination des opérations de reboisement, saluant l'élan de solidarité ayant caractérisé les wilayas touchées notamment à travers la participation aux opérations de reboisement de ces espaces.
Il a appelé à l'impératif d'organiser et d'encadrer ces «bonnes initiatives», conformément aux programmes établis visant la promotion des ressources forestières.
Le Ministre a affirmé que la rencontre tenue aujourd'hui avec les acteurs du secteur des forêts visait à coordonner les efforts pour lutter plus efficacement contre les incendies et jeter les bases solides permettant de lancer une campagne nationale de reboisement avec la participation de tous les secteurs concernés et de la société civile, en coordination avec la DGF et les spécialistes, en tenant compte des procédures techniques et scientifiques pour un reboisement utile et durable.

H. B.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 04:22 | 12:31 | 16:13 | 19:08 | 20:34 | 04:28 | 12:35 | 16:17 | 19:16 | 20:37 | 04:41 | 12:50 | 16:32 | 19:29 | 20:53 | 04:44 | 12:41 | 16:18 | 19:13 | 20:32 | 04:50 | 12:57 | 16:38 | 19:34 | 20:58 | 04:55 | 13:02 | 16:43 | 19:39 | 21:02 | 04:59 | 13:05 | 16:45 | 19:41 | 21:05 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7074 — MERCREDI 25 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	22°
Oran	29°	22°
Constantine	37°	20°
Ouargla	41°	27°

5e EXPOSITION CHINE-ÉTATS ARABES

Le renforcement de la coopération au menu

La coopération entre la Chine et les États arabes a de beaux jours devant elle. Csest le moins que l'on puisse dire du contenu de la lettre de félicitation que le président chinois Xi Jinping a envoyée à l'occasion de la 5e Exposition Chine-États arabes.



Dans sa correspondance, M. Xi s'est voulu rassurant. Il dit être disposé à promouvoir ensemble avec les États arabes, une coopération de haute qualité dans le cadre de l'initiative «La Ceinture et la Route». Dans la région autonome Hui du Ningxia, où s'est ouverte, le 19 août, cette Exposition, le message du président Xi a été favorablement accueilli, d'autant plus qu'il vient renaitre la confiance en cette période particulière caractérisée par résurgence de la COVID-19, la pandémie qui mine les économies du monde. Soulignant l'importance de l'amitié traditionnelle entre les peuples chinois et arabes, qui n'a cessé de prendre de l'ampleur au fil du temps, M. Xi a tout aussi reconnu le rôle majeur des États arabes dans la coordination stratégique et la synergie des actions, grâce auquel la construction conjointe de "la Ceinture et la Route" a pu aligner une série de résultats fructueux.

Il convient de souligner encore la coopération tous azimuts dont a fait preuve la Chine tout au début de la pandémie. Et en ce temps de propagation du dévastateur variant Delta, la Chine s'est attelée a redoubler son appui notamment à travers la signature de plusieurs accords de fabrications des vaccins avec les pays arabes. « La Chine reste le plus grand partenaire commercial des pays arabes. Face à la COVID-19, la Chine et les pays arabes ont joint leurs efforts pour lutter contre la pandémie, donnant un exemple d'entraide et de victoire conjointe face aux difficultés», peut-on lire dans cette correspondance de M. Xi. Et d'ajouter « La Chine est disposée à œuvrer avec les États arabes pour rechercher la coopération et le développement, promouvoir un développement pacifique, obtenir des bénéfices mutuels et des résultats gagnant-gagnant, construire conjointement "la Ceinture et la Route" de haute qualité, porter le partenariat stratégique sino-arabe à un plus haut niveau et bâtir ensemble une communauté de destin sino-arabe pour la nouvelle ère».

Cet événement, qui se tient à la fois en ligne et en présentiel, réunis plus de 1.000 entreprises chinoises et étrangères, et est co-organisé par le ministère chinois du Commerce, le Conseil pour la promotion du commerce international de la Chine et le gouvernement régional du Ningxia.

A noter que depuis sa création en 2013, l'Exposition a déjà attiré plus de 5.000 entreprises de 110 différents pays, et a été ponctuée, à ce jour, par la signature de 936 projets de coopération.

De notre correspondante à Pékin, Xinxin Ma

HASSIBA BOULMERKA :

«C'est triste de conduire une délégation et revenir sans médailles»

LA CHEFFE de mission aux Jeux olympiques-2020 de Tokyo, Hassiba Boulmerka, s'est dite «très triste de conduire la délégation algérienne et revenir sans avoir décroché la moindre médaille, affirmant que «les athlètes algériens ont été placés dans de meilleures conditions d'hébergement et de préparation lors du rendez-vous olympique nippon». «Ce n'est toujours pas facile de conduire une délégation et retourner au pays sans avoir amené la moindre médaille. C'est vraiment triste, mais c'est la réalité du sport algérien qui mérite une véritable réflexion avec les fédérations sportives et la tutelle.», a déclaré Boulmerka lors d'une conférence de presse tenue au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, consacrée à la présentation du bilan de la participation algérienne aux JO de Tokyo.

Etaient également présents à cette rencontre, le directeur général des Sport au ministère de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Djeraoui et du secrétaire général de l'instance olympique, Kheiredine Barbari. L'ancienne championne olympique du 1500m est revenue aux conditions de préparation des athlètes algériens, marquées par des «restrictions très strictes émises par le comité d'organisation en raison de la pandémie de Covid-19.»

«Je suis très étonnée d'entendre que la pandémie de Covid-19 n'a eu aucun effet négatif sur la préparation des athlètes, sans parler des difficultés rencontrées pour avoir le moindre billet. Les autorités locales nous ont obligés de rallier la capitale nippone sept jours avant lé début de la compétition et quitter le village olympique 48 heures après la fin de chaque épreuve.», a-t-elle expliquée.

Et d'ajouter : «A cause de la pandémie de Covid-19, le problème de vols aériens a été évoqué par toutes les délégations étrangères. Le planning des vols a été tracé à partir des places disponibles ainsi que le programme exigé par les autorités locales.».

De son côté, le secrétaire général du COA, Kheiredine Barbari, a mis en avant la préparation administrative et financière pour permettre à la délégation algérienne de rallier la capitale nippone dans de très bonnes conditions.

«Nous avons mis tous les moyens logistique et financier pour préparer le voyage en direction de la capitale nippone. La délégation algérienne a été composée de 72 personnes dont 39 athlètes, alors que la budget alloué en matière de transport (billetterie), tenues sportives et tenues de parade ainsi que les frais de mission, n'a pas dépassé les 6.5 milliards de centimes.», a-t-il précisé.

Revenant sur la décision du judoka Fethi Nourine de ne pas participer à la compétition, Barbari a confirmé que «les déclarations de l'athlète par rapport à son retrait ont été interprétées par le CIO comme contraires aux règles de la charte olympique.».

«Cette affaire aurait pu être traitée par l'entraîneur de l'athlète sans faire de déclarations à la presse. Le tirage au sort a été effectué quatre jours avant la compétition ou le judoka algérien avait d'abord un premier combat face au Soudanais, mais la manière adoptée par l'athlète et son entraîneur pour traiter ce problème est loin d'être professionnelle.», a ajouté Barbari.

R. S.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CALCUL MENTAL

Soudjoud Ritej Rhahla, première enfant arabe à remporter le titre

REMPORTER le titre de championne du monde de l'arithmétique n'était guère une sinécure pour la petite Soudjoud Ritej Rhahla, 11 ans, de la ville d'El Eulma (Est de Sétif). Le sacre est venu récompenser une grande détermination et des défis, assure l'enfant prodige, couronnée récemment à la Coupe du monde du calcul mental, de l'année 2021, organisée à Taïwan. Soudjoud a découvert le monde de l'arithmétique, en particulier le calcul mental, qui repose sur la célérité et la mémoire alors qu'elle ne dépassait pas les 5 ans. Son initiatrice et entraineur dans ce monde était sa mère, pharmacienne et également entraîneur international accrédité dans le même domaine, qui apprenait à sa fille les abécédaires de cette discipline avant de l'inscrire dans des compétitions de wilaya et d'autres nationales et puis se concentrer sur les championnats internationaux. Soudjoud a déclaré: «ce couronnement n'a pas été facile pour moi, il est le résultat de la persévérance et de la détermination à réussir qui m'a possédé pendant de nombreuses années, et je me suis finalement retrouvée face à 1000 autres concurrents représentant de 30 pays, les plus forts dans ce domaine». Et d'ajouter fièrement: «J'ai obtenu cette année, lors de ma participation au Championnat du monde du calcul mental à distance le score complet avant la fin du temps imparti sous le regard impressionné des superviseurs». Confiante, la petite surdouée abonde «Je me suis beaucoup entraînée pour remporter ce titre et, franchement, je m'attendais à ce couronnement, d'autant plus que j'avais décroché en 2019 en Turquie, le premier prix du championnat de la Coupe du monde du calcul mental, auquel avaient pris part des concurrents de 19 pays. Dans la même année, elle a été également vice-championne de la finale des Champions du monde à Taïwan, où elle a été désignée comme «la plus intelligente des participants». «Je suis la première enfant arabe à décrocher ce titre, et c'est grâce à mes parents qui n'ont ménagé aucun effort pour m'aider et me soutenir et également grâce à ma mémorisation du Coran et ses règles, dès mon plus jeune âge», affirme Soudjoud. Revenant sur son succès planétaire et le moment de sa consécration à Taïwan, Soudjoud émue déclare: «J'ai été submergée par un grand bonheur à la vue de l'emblème national flottait haut. Je dédie ce sacre à tous les enfants de l'Algérie et j'appelle tous les responsables à s'intéresser aux enfants surdoués et à œuvrer à les accompagner».

S. N.